

## **Question écrite n° 03309 de [M. Louis Duvernois](#) (Français établis hors de France - UMP)**

**publiée dans le JO Sénat du 29/11/2012 - page 2702**

M. Louis Duvernois attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation du lycée Voltaire de Doha, au Qatar, géré par la Mission laïque française, MLF. Pour la première fois depuis plusieurs années la MLF a annoncé son intention de se retirer de la gestion de l'établissement homologué en raison de divergences sur l'orientation de la gestion administrative et le choix des contenus de programmes. Un désaccord profond s'est, en effet, installé au sujet du remplacement d'un manuel d'histoire réclamé et d'un manuel d'enseignement de l'arabe qui intégrerait langue et religion. Lors du sommet de la francophonie qui s'est tenu à Kinshasa au Congo en octobre 2012, le Qatar est directement devenu « membre associé », vraisemblablement en contrepartie d'un engagement à promouvoir la langue française et les valeurs républicaines dont elle est porteuse. Cela nous conduit à nous interroger sur le sens réel de cette adhésion au sein de l'Organisation internationale de la francophonie. Le Qatar n'entend-t-il pas financer d'autres établissements scolaires du type du lycée Voltaire dans le golfe persique et sur le continent africain ? L'attachement du Qatar à la langue française s'était, rappelons-le, manifesté à Québec, en juillet 2012, lors du 1er forum mondial de la langue française, par une présence publicitaire soutenue. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui confirmer les conditions du retrait de la MLF- décision rare de l'opérateur- du lycée Voltaire et de lui apporter une réponse claire sur l'engagement véritable du Qatar dans la francophonie en matière politique, éducative et culturelle

## **Réponse du Ministère des affaires étrangères**

**publiée dans le JO Sénat du 24/01/2013 - page 263**

Le lycée Voltaire de Doha est un établissement privé de droit local dont le cursus primaire est homologué par le ministère français de l'éducation nationale. Ouvert en 2007 en réponse à un souhait des autorités qatariennes qui ont mis gracieusement à disposition du lycée le terrain et ses bâtiments, il accueille 44 % de jeunes Qatariens. Il s'inscrit dans le cadre d'une coopération éducative de qualité et constitue un élément de la politique de promotion du français dans cette zone géographique où le modèle anglo-saxon est très développé. La gestion et le suivi pédagogique de cet établissement ont été confiés à la mission laïque française (MLF). S'il constitue un projet emblématique, cet établissement a dû surmonter un certain nombre de difficultés. La première, en 2010, a concerné le contenu des programmes et des manuels. Une mission de l'inspection générale de l'éducation nationale, menée à la demande de la MLF en avril 2011, a permis de normaliser la situation. Le second problème est intervenu au cours de cette année et concerne la gestion du lycée. Elle a conduit au départ de la MLF. Les autorités françaises et qatariennes travaillent actuellement à la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Le Qatar - où le nombre de francophones est estimé à 100 000 - manifeste depuis plusieurs années la volonté de s'ouvrir à la francophonie, notamment à travers la création d'une radio francophone « Oryx FM », l'ouverture de lycées français ou la présence de la chaîne TV5. À l'appui de leur demande de statut de membre associé à l'organisation internationale de la francophonie, les autorités qatariennes ont mis en valeur leur décision d'expérimenter l'enseignement du français dans cinq établissements scolaires publics pilotes et la conclusion de nombreux accords avec des pays membres de la francophonie, notamment

dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elles ont également souligné qu'elles adhéraient aux valeurs de la francophonie.